

Décès de Marie Duflo et de Louis Joinet

25 septembre 2019

Décès de Marie Duflo et de Louis Joinet : l'Union syndicale Solidaires salue la mémoire de deux internationalistes, active et actif dans la défense des Droits humains

L'Union syndicale Solidaires salue la mémoire de Marie Duflo d'une part, de Louis Joinet d'autre part ; deux personnes engagées dans la défense des Droits humains et que nombre de militantes et militants de notre organisation ont pu côtoyer, à diverses occasions, au fil des années. Collectivement, en tant qu'organisation syndicale, nous avons eu aussi l'opportunité de militer, tant avec Marie Duflo qu'avec Louis Joinet.

Militante du GISTI (Groupe d'information et de soutien des immigrés (GISTI), dont elle en fut secrétaire générale de 2007 à 2017, Marie Duflo est décédée le 16 septembre à l'âge de 79 ans. Jusqu'à ses derniers jours, elle suivait particulièrement la situation de nos camarades réprimé.es pour « délit de solidarité ». Cet engagement prolongeait celui de toute une vie : du soutien aux mouvements de libération dans nombre de pays du « tiers-monde », notamment via les réseaux d'Henri Curiel, à la solidarité avec les victimes de la répression des régimes totalitaires d'Amérique latine, en passant par la dénonciation argumentée du colonialisme encore exercé par l'Etat français... Une délégation de l'Union syndicale Solidaires était présente aux obsèques qui ont eu lieu le 20 septembre.

Co-fondateur du Syndicat de la magistrature en 1968, Louis Joinet est décédé le 22 septembre, à l'âge de 85 ans. Notre organisation et plusieurs de nos militantes et militants ont pu le croiser dans le soutien à diverses causes : le soutien aux exilé.es d'Amérique latine, aux prisonniers politiques en URSS, aux réfugié.es italien.nes en France, le droit à l'objection de conscience contre le service militaire, très récemment encore le processus de paix au Pays basque. La lutte contre l'impunité envers les régimes dictatoriaux et leurs cortèges de barbarie constitue le fil de ses engagements. Relevons aussi, qu'en 2016 il a participé à la création de l'Association des magistrats allergiques aux décorations... Une délégation de l'Union syndicale Solidaires sera présente aux obsèques, le 30 septembre.

Aux proches de Marie Duflo, aux proches de Louis Joinet, l'Union syndicale Solidaires transmet ses condoléances et témoigne de sa solidarité, en les assurant de la fierté d'avoir eu l'occasion de partager certains de leurs engagements respectifs.

L'Union syndicale Solidaires salue la mémoire de Marie Duflo d'une part, de Louis Joinet d'autre part ; deux personnes engagées dans la défense des Droits humains et que nombre de militantes et militants de notre organisation ont pu côtoyer, à diverses occasions, au fil des années. Collectivement, en tant qu'organisation syndicale, nous avons eu aussi l'opportunité de militer, tant avec Marie Duflo qu'avec Louis Joinet.

Militante du GISTI (Groupe d'information et de soutien des immigrés (GISTI), dont elle en fut secrétaire générale de 2007 à 2017, Marie Duflo est décédée le 16 septembre à l'âge de 79 ans. Jusqu'à ses derniers jours, elle suivait particulièrement la situation de nos camarades réprimé.es pour « délit de solidarité ». Cet engagement prolongeait celui de toute une vie : du soutien aux mouvements de libération dans nombre de pays du « tiers-monde », notamment via les réseaux d'Henri Curiel, à la solidarité avec les victimes de la répression des régimes totalitaires d'Amérique latine, en passant par la dénonciation argumentée du colonialisme encore exercé par l'Etat français... Une délégation de l'Union syndicale Solidaires était présente aux obsèques qui ont eu lieu le 20 septembre.

Co-fondateur du Syndicat de la magistrature en 1968, Louis Joinet est décédé le 22 septembre, à l'âge de 85 ans. Notre organisation et plusieurs de nos militantes et militants ont pu le croiser dans le soutien à diverses causes : le soutien aux exilé.es d'Amérique latine, aux prisonniers politiques en URSS,

aux réfugié.es italien.nes en France, le droit à l'objection de conscience contre le service militaire, très récemment encore le processus de paix au Pays basque. La lutte contre l'impunité envers les régimes dictatoriaux et leurs cortèges de barbarie constitue le fil de ses engagements. Relevons aussi, qu'en 2016 il a participé à la création de l'Association des magistrats allergiques aux décorations... Une délégation de l'Union syndicale Solidaires sera présente aux obsèques, le 30 septembre.

Aux proches de Marie Duflo, aux proches de Louis Joinet, l'Union syndicale Solidaires transmet ses condoléances et témoigne de sa solidarité, en les assurant de la fierté d'avoir eu l'occasion de partager certains de leurs engagements respectifs.

Décès de Marie Duflo et de Louis Joinet : l'Union syndicale Solidaires salue la mémoire de deux internationalistes, active et actif dans la défense des Droits humains

L'Union syndicale Solidaires salue la mémoire de Marie Duflo d'une part, de Louis Joinet d'autre part ; deux personnes engagées dans la défense des Droits humains et que nombre de militantes et militants de notre organisation ont pu côtoyer, à diverses occasions, au fil des années. Collectivement, en tant qu'organisation syndicale, nous avons eu aussi l'opportunité de militer, tant avec Marie Duflo qu'avec Louis Joinet.

Militante du GISTI (Groupe d'information et de soutien des immigrés (GISTI), dont elle en fut secrétaire générale de 2007 à 2017, Marie Duflo est décédée le 16 septembre à l'âge de 79 ans. Jusqu'à ses derniers jours, elle suivait particulièrement la situation de nos camarades réprimé.es pour « délit de solidarité ». Cet engagement prolongeait celui de toute une vie : du soutien aux mouvements de libération dans nombre de pays du « tiers-monde », notamment via les réseaux d'Henri Curiel, à la solidarité avec les victimes de la répression des régimes totalitaires d'Amérique latine, en passant par la dénonciation argumentée du colonialisme encore exercé par l'Etat français... Une délégation de l'Union syndicale Solidaires était présente aux obsèques qui ont eu lieu le 20 septembre.

Co-fondateur du Syndicat de la magistrature en 1968, Louis Joinet est décédé le 22 septembre, à l'âge de 85 ans. Notre organisation et plusieurs de nos militantes et militants ont pu le croiser dans le soutien à diverses causes : le soutien aux exilé.es d'Amérique latine, aux prisonniers politiques en URSS, aux réfugié.es italien.nes en France, le droit à l'objection de conscience contre le service militaire, très récemment encore le processus de paix au Pays basque. La lutte contre l'impunité envers les régimes dictatoriaux et leurs cortèges de barbarie constitue le fil de ses engagements. Relevons aussi, qu'en 2016 il a participé à la création de l'Association des magistrats allergiques aux décorations... Une délégation de l'Union syndicale Solidaires sera présente aux obsèques, le 30 septembre.

Aux proches de Marie Duflo, aux proches de Louis Joinet, l'Union syndicale Solidaires transmet ses condoléances et témoigne de sa solidarité, en les assurant de la fierté d'avoir eu l'occasion de partager certains de leurs engagements respectifs.

• Emplacement : PRESSE > Communiqués >

• Adresse de cet article :

<https://solidaires.org/Deces-de-Marie-Duflo-et-de-Louis-Joinet>

